

Offre d'emploi

UN/UNE AGENT(E) DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (H/F)

Ref. : CY/21/51/ASVP/AJ

Ville de 65000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

Au sein de la Direction de la Police Municipale, l'agent de surveillance de la voie publique fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement des véhicules sur le territoire communal et participe à la veille préventive dans l'espace public.

MISSIONS

Surveiller et relever les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement :

- Relever les infractions aux règles de stationnement et demander l'enlèvement d'un véhicule si besoin,
- Enregistrer les procédures de l'amende forfaitaire,
- Contrôler l'état du parc de stationnement,
- Rédiger les écrits professionnels liés à l'activité (compte rendus, rapports d'activités...).

Surveiller et prévenir aux abords des équipements et des lieux publics :

- Signaler les dysfonctionnements, les accidents sur la voie publique et transmettre les informations nécessaires vers les services compétents,
- Sécuriser les entrées et les sorties d'école,
- Porter assistance aux personnes.

Participer à la sécurisation des événements sportifs ou culturels :

- Filtrer le périmètre d'accès des véhicules,
- Verbaliser les véhicules ne respectant pas les arrêtés municipaux temporaires relatifs au stationnement.

Renseigner les usagers :

- Répondre aux demandes dans la limite de ses prérogatives, à défaut réorienter,
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Horaires : 37h30 hebdomadaires - 8h30 à 12h00 / 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi
Ponctuellement, renforts en heures supplémentaires sur des manifestations culturelles ou sportives.

Contraintes spécifiques : travail debout et en extérieur, horaires décalés, déplacements fréquents, Port de tenue, utilisation de radio et de logiciels spécifiques - Permis de conduire nécessaire.

PROFIL

Agent titulaire sur un des grades de la catégorie C (à défaut contractuel), vous possédez un niveau CAP/BEP (ou titre de même niveau) et/ou possédez une expérience réussie sur un poste similaire. Vous connaissez les codes de la route et des assurances, la réglementation sur le stationnement et son application. Vous faites preuve d'éthique et de discrétion professionnelle. Vous savez gérer les situations particulières comme les mouvements de foule, l'agressivité, les accidents sur la voie publique. Vous êtes capable de rendre compte par écrit et possédez des compétences en bureautique. Les sens de la discipline et de la hiérarchie, du contact et de l'organisation, votre sens de l'autorité, votre capacité à travailler en équipe et la rigueur viendront compléter votre profil.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 2022

Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/21/51/ASVP/AJ à l'attention de M. le Maire, soit :

- > par mail à cette adresse : emploi.recrutement@cerygy.fr
- > soit par courrier : Hôtel de Ville de Cergy - Direction des Ressources Humaines - 3 place Olympe de Gouges
BP 48000 Cergy - 95801 Cergy-Pontoise cedex

www.cergy.fr